



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°268 DU 31 MAI AU 6 JUIN 2021

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit: au moins 16 personnes tuées toutes retrouvées cadavres, 3 victimes de VSBG, 1 torturée, 2 personnes enlevées et 13 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent une femme et 2 enfants tués.

Des policiers, des Imbonerakure, des militaires, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plu-

part de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et au droit à la liberté.

Ce bulletin relève également un phénomène de cadavres et des blessés suite aux affrontements des groupes à main armée qui continuent à se manifester.

Ce bulletin revient aussi sur des questions liées à la justice, à la gouvernance et aux faits sécuritaires.

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

II. DE LA JUSTICE

III. DE LA GOUVERNANCE

IV. DES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES.....</i>	<i>3</i>
<i>I.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE.....</i>	<i>3</i>
<i>I.1.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE.....</i>	<i>3</i>
<i>I.2. DU DROIT A LA LIBERTE.....</i>	<i>3</i>
<i>I.2.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES.....</i>	<i>3</i>
<i>I.2.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT.....</i>	<i>4</i>
<i>II. DE LA JUSTICE.....</i>	<i>5</i>
<i>III. DE LA GOUVERNANCE.....</i>	<i>5</i>
<i>IV. DES FAITS SECURITAIRES.....</i>	<i>6</i>
<i>IV.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES.....</i>	<i>6</i>
<i>IV.2. DES CAS D'INFANTICIDE ET AUTRES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS.....</i>	<i>7</i>
<i>IV.3. AUTRES FAITS SECURITAIRES.....</i>	<i>7</i>
<i>V. CONCLUSION.....</i>	<i>8</i>

SIGLES ET ABBREVIATIONS

BBN	: Bureau Burundais de Normalisation et de Contrôle de la qualité
BSR	: Bureau Spécial de Recherche
CDS	: Centre de Santé
CNL	: Congrès National pour la Liberté
CNDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie
DI	: Dommages et Intérêts
ECOFO	: Ecole Fondamentale
FNL	: Front National de Libération
INSP	: Institut National de la Santé Publique
MSD	: Mouvement pour la Solidarité et le Démocratie
OPJ	: Officier de Police Judiciaire
OTB	: Office du Thé du Burundi
RDC	: République Démocratique du Congo
SNR	: Service National de Renseignement
TGI	: Tribunal de Grande Instance

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

I.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

Une fillette violée en commune Mugina, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 juin 2021 indique que dans la nuit du 23 mai 2021, sur la colline Muyange, commune Mugina, province Cibitoke, N.I., âgée de 5 ans, a été violée par Josué Rizonkuza, âgé de 59 ans, cultivateur et potier. Selon des sources sur place, le présumé auteur a conduit la victime dans sa maison en lui donnant des bonbons. Selon les mêmes sources, Josué Rizonkuza a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Mugina.

Une personne violée en commune Mbuye province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juin 2021 indique qu'en date du 26 mai 2021, sur la colline Rugari, commune Mbuye, province Muramvya, L.N., âgée de 18 ans, élève en 11^{ème} année au Lycée Technique communal de Mbuye, originaire de la colline Kigabiro, de la même commune, a été violée par Egide Sabiyumva, âgé de 29 ans, dans sa boutique où la victime était venue s'approvisionner en vivres. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté en date du 29 mai 2021 et détenu au cachot de la brigade de Mbuye.

I.1.2. DES PERSONNES TORTUREES

Un membre du parti CNL torturé en commune Busiga, province Ngozi

En date du 3 juin 2021, sur la colline Mihigo, commune Busiga, province Ngozi, Emmanuel Nyandwi, âgé de 43 ans, militant du parti CNL, a été tabassé et blessé par un groupe d'Imbonerakure en pa-

I.2. DU DROIT A LA LIBERTE

I.2.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Une personne enlevée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 3 juin 2021, à l'ex-marché central de Bujumbura Mairie, commune Mukaza, des agents du SNR conduits par Mathias Nduwimana alias Atia ont enlevé Thierry Kwizera, qui venait d'être libéré de la prison de Mpimba par la grâce présidentielle, résident en zone Musaga. Selon des sources

Selon les mêmes sources, en date du 3 juin 2021, ce présumé auteur a été transféré à la prison de Muramvya.

Une femme battue par son mari en commune Musongati, province Rutana

En date du 3 juin 2021, sur la colline et zone Ngoma, commune Musongati, province Rutana, Josiane Nibigira, membre du parti CNDD-FDD, a été battue et blessée sur son bras gauche par son mari Etienne Misigaro, à coups de bâton, lui aussi membre de ce parti. Selon des sources sur place, Josiane s'était opposée à la vente de leur propriété foncière et elle reprochait à son mari de gaspiller des biens familiaux. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite au CDS de Ngoma tandis que le présumé auteur n'a pas été inquiété.

Une fillette violée en commune Mugina, province Cibitoke

Une personne violée en commune Mbuye province Muramvya

Une femme battue par son mari en commune Musongati, province Rutana

trouille. Selon des sources sur place, Emmanuel Nyandwi rentrait à son domicile, en provenance d'un bistrot situé sur la même colline et a croisé un groupe d'Imbonerakure en patrouille. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD.

sur place, il a été appelé par ces agents du SNR quand il entra dans l'alimentation idéale au centre-ville de Bujumbura. Selon les mêmes sources, il a été conduit à bord d'une camionnette double cabine immatriculée D3981A, vers une destination inconnue.

Une personne enlevée en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 2 juin 2021, sur la colline et zone Gase-nyi, commune Buganda, province Cibitoke, Ernest Bagayuwitunze, âgé de 55 ans, policier à la retraite, ex-combattant du mouvement FNL, aile d'Agathon Rwaswa, originaire de la commune Buganda, a été enlevé par des agents du SNR, en provenance de

Une personne enlevée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

Une personne enlevée en commune Buganda, province Cibitoke

Bujumbura Mairie, en tenue policière conduits par Alexis Ndayikengurukiye alias Nkoroka, Chef du Service de la Sécurité Intérieure au sein du SNR. Selon des sources sur place, ces agents du SNR ont encerclé son domicile très tôt le matin, ils sont entrés dans la maison de la victime, ils l'ont directement ligotée et l'ont transportée dans leur véhicule vers une destination inconnue. Ce policier venait de pensionner, il y a deux mois et il travaillait au commissariat communal de police de Buganda. La famille a été interdite de demander l'identité des auteurs d'enlèvement et de son sort. Selon les mêmes sources, la famille a cherché partout dans des cachots de la province Cibitoke mais en vain.

1.2.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Une personne arrêtée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 31 mai 2021, aux enceintes de l'INSP, zone Buyenzi, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Déo Hatungimana, employé de l'INSP, a été arrêté sans mandat par l'OPJ du BSR, Joseph Ndashihawenimana. Selon des sources sur place, Déo Hatungimana venait d'un séminaire de formation qui se tenait à ce même institut avec une bouteille d'eau dans la main et l'a déposée sur une table du bureau où travaille Rose, sa collègue. Celle-ci l'a appelé pour qu'il la récupère mais Déo lui a répondu qu'elle pouvait en consommer si elle en avait besoin. Selon les mêmes sources, après un instant, Rose a vu que la bouteille commençait à gonfler et elle a alerté la police pour faire le constat. Ce policier a arrêté Déo et l'a conduit au cachot du BSR en l'accusant de vouloir empoisonner Rose tandis que la bouteille a été transportée au laboratoire du BBIN.

Une personne arrêtée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

Dans l'après-midi du 3 juin 2021, dans un bistrot situé à Gitwe communément appelé «kwi Chantier», sur la colline Rutambiro, zone Kankima, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, le prénommé Gabriel, commerçant, a été arrêté par Emmanuel Ndayiragije alias Manyoni, Imbonerakure. Selon des sources sur place, Gabriel a été accusé par cet Imbonerakure d'avoir insulté le président de la République. Selon les mêmes sources, lors d'une dispute avec cet Imbonerakure, le commerçant disait qu'il respecte Dieu en premier lieu, ses parents en second lieu et le président de la République en 3^{ème} lieu. Cet Imbonerakure a alors demandé aux policiers du poste de police de Rwibaga d'arrêter ce commerçant qui a été conduit au poste

de police d'Ijenda.

Un membre du parti MSD arrêté en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

En date du 3 juin 2021, vers 21 heures, sur la colline Jenda urbaine, zone Jenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, Léonidas Nahimana, membre du parti MSD, originaire de la colline Rwibaga, de la même zone, commune et province, a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de Jenda par Emmanuel Ndayiragije alias Manyoni, Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été accusée par cet Imbonerakure de rentrer tard. Selon les mêmes sources, il a été arrêté seul alors qu'il était avec une autre personne, Clément Rumumba, membre du parti CNDD-FDD, agent de l'OTB Jenda. Selon les mêmes sources, Léonidas Nahimana avait été arrêté à Mukike et emprisonné pour cause de formation d'une rébellion contre le 3^{ème} mandat du président Pierre Nkurunziza et il venait d'être libéré par la grâce présidentielle.

Neuf personnes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 juin 2021 indique qu'en date du 25 mai 2021, au marché de Musenyi, commune Mabanda, province Makamba, 9 personnes soupçonnées d'être des commissionnaires de vaches dont Majanja, âgé de 85 ans, originaire de la colline Murambi, commune Kibago, province Makamba, ont été arrêtées par Emmanuel Manariyo, commissaire provincial de police à Makamba. Selon des sources sur place, d'autres personnes venaient des communes

Mabanda et Vugizo pour acheter des vaches. Selon les mêmes sources, elles ont été libérées après avoir payé sans quittance une somme de 200 000 fbu chacun à l'exception du vieillard, à ce Commissaire provincial de police comme pot de vin.

Une personne arrêtée en commune Burambi, province Rumonge

En date du 31 mai 2021, au centre de la commune et province Rumonge, Alexis Hamenyimana, résident sur la colline et zone Maramvya, commune de Burambi, province Rumonge, a été arrêté et détenu au cachot du commissariat de la police à Rumonge par le responsable provincial du SNR au moment où il allait déposer sa plainte au parquet de Rumonge contre des personnes qui le menaçaient. Selon des sources sur place, en date du 25 mai 2021,

Une personne arrêtée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

Une personne arrêtée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

Un membre du parti MSD arrêté en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

Neuf personnes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba

Une personne arrêtée en commune Burambi, province Rumonge

Alexis Hamenyimana avait adressé une lettre au Gouverneur de la province de Rumonge sollicitant une protection suite aux menaces dont il était victime. Selon les mêmes sources, Alexis Hamenyimana avait témoigné dans un dossier, relatif aux présumés collaborateurs d'un groupe à main armée, auditionné par le TGI Rumonge en date du 20 mai 2021.

A cette date, au TGI Rumonge, Marius Ndikumana accompagné d'un policier a dit à Alexis que le SNR à Rumonge avait besoin de lui alors qu'il s'apprêtait à témoigner et Alexis lui a dit d'attendre afin qu'il finisse de témoigner mais comme il ne voulait pas l'écouter Alexis s'est confié au procureur de la République à Rumonge. Ce dernier a dit à Alexis de témoigner d'abord et aller ensuite se présenter au SNR.

II. DE LA JUSTICE

Une personne condamnée à perpétuité en province Cibitoke

En date du 1^{er} juin 2021, dans un procès de flagrance, le TGI Cibitoke a condamné Josué Rizonkuza, âgé de 59 ans, à une peine de servitude pénale à perpétuité et à payer une somme de 2 mil-

lions de francs burundais de D.I. en faveur de la famille de N.I., âgée de 5 ans, victime de viol. Selon des sources sur place, cet homme a avoué les faits et a demandé pardon aux juges de la cour.

III. DE LA GOUVERNANCE

Campagne de vaccination des vaches contre la dermatose nodulaire en province Makamba

Du 31 mai au 4 juin 2021, en province Makamba, une campagne de vaccination contre la dermatose nodulaire de 31 600 vaches de 3 mois et plus a été organisée. Selon Ir.Léonie Nshimirimana, directrice du Bureau Provincial de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage en province Makamba, la contribution a été fixée à 1 000 fbu par bête.

Des boissons prohibées saisies par le Ministre de l'Intérieur en commune Ntakangwa, Bujumbura mairie

En date du 4 juin 2021, dans l'avant midi, à la 5^{ème} avenue, zone Cibitoke, commune Ntakangwa, Bujumbura mairie, le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et du Développement Communautaire, Gervais Ndirakobuca a saisi 100 fûts de

boissons prohibées fabriquées à base de vin de bananes dit "Rugombo" appartenant à Jean. Ce dernier, un nommé Niyongabo et leur employé ont été arrêtés par des policiers sur l'ordre de ce Ministre. Selon des sources sur place, ces boissons qui contenaient des asticots et d'autres insectes, dangereux pour des consommateurs allaient être transportées vers des provinces de l'intérieur du pays. Selon les mêmes sources, cette autorité a déclaré que désormais aucun camion chargé de fûts de vin de bananes dites Rugombo ne quittera plus Bujumbura Mairie vers l'intérieur et il a sollicité l'appui du Ministère de justice pour saisir toutes les maisons servant d'usines de production de ces boissons et les placer parmi les bâtiments d'intérêt Public.

IV. DES FAITS SECURITAIRES

IV.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 3 juin 2021, vers 15 heures, sur la 5^{ème} transversale, colline et zone Ndava, commune Buganda, province Cibitoke, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé par des bergers à 50 mètres de la rivière Rusizi, séparant le Burundi et la RDC. Selon des sources sur place, ce corps qui était ligoté gisait dans le sang et présentait des blessures au niveau du front. Ces bergers ont alerté des militaires d'une position se trouvant tout près de la localité et ces militaires sont venus avec Elie Mfatukobiri, chef de zone Ndava. Selon les mêmes sources, ce corps a été enterré sur le même lieu par la population sur l'ordre de Pamphile Hakizimana, administrateur communal de Buganda.

Un corps sans vie retrouvé en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 1^{er} juin 2021, vers 1 heure du matin, sur la sous-colline Gasesa, colline et zone Nyamakarabo, commune Mugina, province Cibitoke, un corps sans vie de Lazare Sakubu, âgé de 65 ans, a été retrouvé décapité tout près de la route qui mène vers chez lui. Selon des sources sur place, Lazare Sakubu avait quitté son domicile en date du 31 mai 2021, vers 18 heures et il était allé prendre un verre dans un bistrot se trouvant à moins d'une centaine de mètres de son domicile, sur cette même colline et sa famille avait attendu son retour mais en vain. Selon les mêmes sources, Lazare était accusé par la population de la localité de sorcellerie. Deux personnes ont été arrêtées pour des raisons d'enquête.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 1^{er} juin 2021, vers 15 heures, sur la sous-colline Migezi, colline et zone Rugajo, commune Mugina, province Cibitoke, un corps sans vie en décomposition de Sylvie Cubwa, résident sur la même colline, a été retrouvé à 500 mètres de son domicile, par des cultivateurs en provenance de leurs champs de manioc. Selon des sources sur place, ce corps était nu et trouvé après une semaine de sa disparition. Selon les mêmes sources, ce corps a été enterré le même jour par sa famille. Julienne Ndayihaya, administrateur de la commune Mugina a affirmé les faits en disant que cette femme a été tuée par des personnes non encore connues et a promis à la famille que des enquêtes allaient commencer pour identifier des auteurs.

Huit corps sans vie retrouvés en commune Mabayi, province Cibitoke

En date du 6 juin 2021, vers 15 heures, dans la ré-

serve naturelle de la Kibira, sur les sous-collines Barizo, Nyabusoko et Gatingi de la colline Kibande, zone Mabayi et Ngara de la colline Gafumbegeti, zone Butahana, commune Mabayi, province Cibitoke, 8 corps sans vie non identifiés ont été retrouvés par la population de cette localité. Selon des sources sur place, ces personnes ont été tuées lors des affrontements qui ont duré plus de trois heures entre des militaires burundais installés dans cette réserve et un groupe à main armée parlant du kinyarwanda. Ces affrontements ont fait aussi une dizaine de blessés et 8 fusils de type Kalachnikov saisis. Selon les mêmes sources, les cadavres ont été enterrés par des jeunes Imbonerakure sur l'ordre de Léon Ndikuriyo, chef de zone Butahana et Sawuli Moïse Ntibayoberane, chef de zone Mabayi. Les blessés ont été embarqués dans le véhicule militaire vers la province de Kayanza. Rappelons qu'en date du 5 juin 2021, vers 16 heures, sur la sous-colline Ngara, colline Rutorero, zone Butahana, commune Mabayi, province Cibitoke, quatre militaires burundais avaient été blessés suite à une embuscade tendue par des hommes armés parlant du kinyarwanda.

Un corps sans vie retrouvé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 5 juin 2021, sur la colline Kinyinya III, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un corps sans vie de Pierre Ngendakumana, originaire de la commune Giheta, province Gitega, a été retrouvé, ventre ballonné, dans un caniveau d'irrigation des champs de riz. Selon des sources sur place, la famille de la victime a récupéré le cadavre après avoir été informée par Sadiiki Ndaruzaniye, chef de zone Rukaramu.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Gitega

En date du 1^{er} juin 2021, le matin, sur la colline Rutegama, à l'endroit communément appelé « ku Masanganzira », commune et province Gitega, un corps sans vie de Léonce, boutiquier récemment installé sur cette colline, a été retrouvé suspendu sur une corde dans sa maison. Selon des sources sur place, sur les lieux se trouvait un Imbonerakure, prénommé Eric, qui interdisait des gens de s'approcher du cadavre. Selon les mêmes sources, ce cadavre a été conduit à la morgue de l'hôpital de Gitega par des policiers.

Un corps sans vie retrouvé en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 6 juin 2021, le matin, sur la colline Gasesa, commune Mutumba province Karuzi, un corps

sans vie de Gérard Rirabakina, âgé de 45 ans, résident sur cette même colline, a été retrouvé au bord de la route, à presque 100 mètres de son domicile. Selon des sources sur place, le corps présentait des traces de machettes sur la tête, au niveau des jambes et des traces des coups de poignard sur d'autres parties du corps. Selon les mêmes sources, la victime avait passé la soirée de la veille dans un bistrot non loin de son domicile. Quatre hommes ont été arrêtés pour des raisons d'enquête.

Un corps sans vie retrouvé en commune Buganda, province Cibitoke

Un corps sans vie retrouvé en commune Mugina, province Cibitoke

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Mugina, province Cibitoke

Huit corps sans vie retrouvés en commune Mabayi, province Cibitoke

Un corps sans vie retrouvé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Gitega

Un corps sans vie retrouvé en commune Mutumba, province Karuzi

IV.2. DES CAS D'INFANTICIDE ET AUTRES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

Deux corps sans vie d'enfants retrouvés en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 3 juin 2021, vers 16 heures, sur la colline Kabondo, commune Nyanza-lac, province Makamba, deux corps sans vie d'enfants non identifiés ont été retrouvés et repêchés dans les eaux du lac

Tanganyika. Selon l'administrateur de la commune Nyanza-lac, Goreth Irankunda, des communiqués ont été lancés sur différentes collines afin d'identifier les familles des victimes. Selon les mêmes sources, les corps sans vie de ces enfants ont été conduits à la morgue de l'hôpital Nyanza-lac.

IV.3. AUTRES FAITS SECURITAIRES

Quatre militaires blessés en commune Mabayi, province Cibitoke

En date du 5 juin 2021, vers 16 heures, sur la sous-colline Ngara, colline Rutorero, zone Butahana, commune Mabayi, province Cibitoke, quatre militaires burundais ont été grièvement blessés suite à une embuscade tendue par des hommes armés parlant du kinyarwanda. Selon des sources sur place, ces militaires burundais qui étaient en patrouille dans la réserve naturelle de la Kibira ont échangé de tirs avec ce groupe et quatre militaires ont été blessés grièvement.

réhabilitée en date du 2 juin 2021. Ces fidèles ont demandé que les auteurs soient arrêtés et punis conformément à la loi.

Des intimidation des Imbonerakure en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 5 juin 2021, vers 6 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un groupe de plus de 50 Imbonerakure des collines Rwingoma, Buhiga et Mwoya, commandés par Elysée de la colline Rwingoma et Jean Marie de la colline Mwoya, ont sillonné le centre de Buhiga, en passant par les quartiers de ce centre chantant en disant en kirundi «Aho haruguru mu bigwati, hari ubugabo bw'ibipinga, twarabuhanuye buranka, umusi urizina tuzobumesa», ce qui se traduit en français: « dans ces villages-là haut, il y a des opposants, comme nous les avons conseillés et qu'ils ont refusé, nous allons les lessiver.»

Une permanence du parti CNL démolie en commune Muhuta, province Rumonge

En date du 6 juin 2021, dans la nuit, sur la colline Buringa, zone et commune Muhuta, province Rumonge, une permanence collinaire du parti CNL a été vandalisée et détruite partiellement par des inconnus. Selon des sources sur place, la dite maison abritant cette permanence a été détruite pour la troisième fois après que ces militants dudit parti l'aient

V. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des questions liées

à la justice, à la gouvernance et aux faits sécuritaires.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice les auteurs des crimes sans parti pris.